



Nations Unies

Commission de la population et du développement

**Rapport sur la trente-troisième session
(27-30 mars 2000)**

Conseil économique et social

Documents officiels

Supplément N° 5 (E/2000/25-E/CN.9/2000/7)

Conseil économique et social
Documents officiels
Supplément N° 5 (E/2000/25-E/CN.9/2000/7)

Commission de la population et du développement

**Rapport sur la trente-troisième session
(27-30 mars 2000)**



Nations Unies • New York, 2000

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Résumé

La Commission de la population et du développement a tenu sa trente-troisième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 27 au 30 mars 2000. La session avait pour thème central : population, parité et développement.

Au nombre des documents dont la Commission était saisie figurait un rapport sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale, axé sur le thème de la session. Ce rapport comprenait un historique des questions de population et de parité à l'échelle mondiale et contenait des données concernant certains aspects des questions de population, de parité et de développement, couvrant des thèmes tels que la constitution de la famille, la santé et la mortalité, y compris le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida), le vieillissement et les migrations internes et internationales. D'autres rapports portaient sur la réunion intersessions du Bureau de la Commission; le suivi des programmes relatifs à la population; les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et, enfin, le programme de travail de la Division de la population du Secrétariat de l'ONU, dans le domaine de la population. La Commission a aussi procédé à l'examen et pris note du projet de plan à moyen terme de la Division de la population pour la période 2002-2005.

La Commission a également examiné la suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement (point 3 de l'ordre du jour) et adopté une résolution relative aux perspectives sexospécifiques introduites dans les travaux de recherche et d'analyse de la Division de la population. S'agissant des travaux qu'elle mènerait au cours des cinq années à venir (point 5 de l'ordre du jour), elle a réaffirmé que sa session de 2001 aurait pour thème spécial « La population, l'environnement et le développement », et que les thèmes spéciaux de ses sessions ultérieures seraient les suivants : « Droits et santé en matière de procréation » (session de 2002) et « Population, éducation et développement » (session de 2003).

La Commission a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa trente-quatrième session et a recommandé au Conseil économique et social d'adopter un projet de décision dans lequel il approuverait l'ordre du jour provisoire.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention	1–2	1
A. Projet de décision	1	1
B. Questions portées à l'attention du Conseil	2	2
Résolution 2000/1 Population, parité et développement		2
Décision 2000/1 Thèmes spéciaux de la Commission de la population et du développement en 2001, 2002 et 2003		3
Décision 2000/2 Documents examinés par la Commission de la population et du développement à sa trente-troisième session		4
II. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement	3–12	5
III. Expérience des pays en matière de population : parité, population et développement	13–18	7
IV. Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir	19–25	8
V. Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population	26–32	10
VI. Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission	33	12
VII. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-troisième session	34–35	13
VIII. Organisation de la session	36–44	14
A. Ouverture et durée de la session	36–38	14
B. Participation	39	14
C. Élection du Bureau	40	14
D. Rapport du Bureau sur les travaux de sa réunion intersessions	41–42	14
E. Ordre du jour	43	15
F. Documentation	44	15
 <i>Annexes</i>		
I. Participants		16
II. Liste des documents dont la Commission était saisie à sa trente-troisième session		19

Chapitre premier

Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

A. Projet de décision

1. La Commission de la population et du développement recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision ci-après :

Rapport de la Commission de la population et du développement sur les travaux de sa trente-troisième session et ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission

Le Conseil économique et social :

- a) Prend acte du rapport de la Commission de la population et du développement sur les travaux de sa trente-troisième session;
- b) Approuve l'ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission, qui est présenté ci-après.

Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :
 - a) Rapport de la réunion intersessions du Bureau;
 - b) Ordre du jour et organisation des travaux.

Documentation

Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session

Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement sur sa réunion intersessions

3. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement.

Documentation

Rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale, 2001 : population, environnement et développement

Rapport du Secrétaire général sur la mobilisation de ressources financières pour faciliter l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

4. Débat général sur les expériences individuelles des pays concernant les questions de population : population, environnement et développement.
5. Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et le déroulement des activités dans le domaine de la population, 2000

6. Ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session de la Commission.

Documentation

Note du Secrétariat contenant le projet d'ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session de la Commission

7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-quatrième session.

B. Questions portées à l'attention du Conseil

2. La résolution et les décisions suivantes que la Commission a adoptées ont été portées à l'attention du Conseil :

Résolution 2000/1 Population, parité et développement*

La Commission de la population et du développement,

Réaffirmant la volonté des États Membres d'appliquer le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement¹,

Rappelant les recommandations du Programme d'action et réaffirmant les principales mesures à prendre pour poursuivre l'application du Programme d'action concernant la parité entre les sexes, l'équité et l'émancipation de la femme,

Rappelant également que le thème de la trente-troisième session de la Commission de la population et du développement était la population, la parité et le développement,

Notant l'importance fondamentale de la parité des sexes pour tous les aspects du changement démographique et du développement d'une société,

Notant également l'importance des politiques et des programmes qui concernent les relations entre les sexes,

Consciente de la nécessité d'éliminer toute discrimination à l'égard des femmes et des enfants et tous sévices dont ils sont victimes, notamment les sévices

* Pour l'examen de la question, voir chap. II.

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

sexuels, l'exploitation, la traite et la violence, et l'exposition, en particulier des jeunes femmes, à des risques élevés d'infection par le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida),

1. *Prie* la Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies de continuer à introduire des critères de sexe dans toutes ses recherches sur les politiques démographiques, les niveaux et l'évolution de la population, notamment l'analyse des données démographiques, sociales et économiques ventilées par âge et par sexe, de façon que les gouvernements puissent mieux comprendre les corrélations entre population, parité et développement dans le contexte mondial et par des comparaisons entre pays;

2. *Prie également* la Division de la population, dans ces analyses, de prêter spécialement attention à la dynamique des relations entre les sexes et aux implications démographiques de la pandémie de VIH/sida, de la mortalité périnatale, infantile et maternelle et du vieillissement de la population, et d'améliorer la description et l'analyse statistiques de toutes les formes de discrimination et de sévices contre les femmes et les enfants, en particulier les sévices sexuels, l'exploitation, la traite et la violence, ainsi qu'aux dimensions « femmes » des migrations.

Décision 2000/1

Thèmes spéciaux de la Commission de la population et du développement en 2001, 2002 et 2003*

La Commission de la population et du développement

a) *Réaffirme* sa décision 1999/1², par laquelle elle faisait de « La population, l'environnement et le développement » le thème spécial de sa trente-quatrième session en 2001;

b) *Décide* de faire de « Droits et santé en matière de procréation, eu égard en particulier au virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) » le thème spécial de sa trente-cinquième session en 2002;

c) *Décide également* que le thème spécial à sa trente-sixième session en 2003 sera « Population, éducation et développement »;

d) *Prie* la Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies de prêter l'attention voulue à l'impact du virus de l'immunodéficience humaine et du syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) dans la préparation des rapports relatifs aux thèmes spéciaux des sessions de la Commission de la population et du développement de 2001 à 2003.

* Pour l'examen de la question, voir le chapitre IV.

² Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 5 (E/1999/25)*, chap. I, sect. C.

Décision 2000/2

Documents examinés par la Commission de la population et du développement à sa trente-troisième session

La Commission de la population et du développement prend note des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2000/2);

b) Rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale en 2000 : population, parité et développement (E/CN.9/2000/3);

c) Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes relatifs à la population : condition de la femme, population et développement (E/CN.9/2000/4);

d) Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2000/5);

e) Rapport du Secrétaire général intitulé Exécution du programme et avancement des travaux dans le domaine de la population en 1999 : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales (E/CN.9/2000/6);

f) Note du Secrétariat sur le projet de plan à moyen terme de la Division de la population des Nations Unies pour la période comprise entre 2002 et 2005 (E/CN.9/2000/CRP.2).

Chapitre II

Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement

3. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 3 de l'ordre du jour intitulé « Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement : a) thème spécial : parité, population et développement; b) session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner et d'évaluer l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement », à ses 1re et 2e séances, le 27 mars 2000. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, la Commission était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2000/2);

b) Rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale en 2000 : population, parité et développement (E/CN.9/2000/3);

c) Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes relatifs à la population : condition de la femme, population et développement (E/CN.9/2000/4);

d) Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2000/5).

4. À la 1re séance, le 27 mars, le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU a fait une déclaration liminaire.

5. À la même séance, des déclarations ont été faites par la Directrice adjointe et Chef du Service de l'analyse démographique de la Division de la population, qui a présenté le rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale en 2000 : population, parité et développement (E/CN.9/2000/3); la responsable du Groupe thématique de la parité entre les sexes du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), qui a présenté le rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes relatifs à la population : condition de la femme, population et développement (E/CN.9/2000/4); et le Directeur de la Division des questions techniques et des politiques qui a présenté le rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2000/5) ainsi que le rapport du Secrétaire général sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2000/2).

6. Toujours à la 1re séance, des déclarations ont été faites par les représentants du Japon, de la Chine et des États-Unis d'Amérique, et par l'observateur du Portugal (au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne et

de la Bulgarie, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la République tchèque, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de Chypre et de la Turquie).

7. À la 2e séance, le 27 mars, les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations : Fédération de Russie, Jamaïque, Nigéria, Algérie, Afrique du Sud, Canada, Bélarus, Italie, Belgique, République islamique d'Iran et Suède.

8. À la même séance, les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et de l'Organisation mondiale de la santé ont fait des déclarations.

Mesures prises par la Commission

Population, parité et développement

9. À la 7e séance, le 30 mars, le Vice-Président de la Commission, M. Antonio Golini (Italie), a présenté, à l'issue de consultations officieuses, un projet de résolution (E/CN.9/2000/L.4) intitulé « Population, parité et développement ».

10. L'observateur du Portugal a fait une déclaration au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne.

11. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution E/CN.9/2000/L.4 (voir chap. I, sect. B, résolution 2000/1).

Documents examinés par la Commission au titre du point 3 de l'ordre du jour

12. À sa 7e séance, la Commission a pris note, sur la proposition du Président, des documents présentés au titre du point 3 de l'ordre du jour (voir chap. I, sect. B, décision 2000/2).

Chapitre III

Expérience des pays en matière de population : parité, population et développement

13. La Commission de la population et du développement a examiné le point 4 de l'ordre du jour intitulé « Débat général consacré à l'expérience des pays en matière de population : parité, population et développement », de sa 3e à sa 5e séance, les 28 et 29 mars 2000.

14. À la 3e séance, le 28 mars, les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations : Croatie, Inde, Bangladesh, Pakistan, Chine, Fédération de Russie, République de Corée, Suède, Panama, Brésil, Ouganda, Canada et Pays-Bas.

15. À la même séance, l'observateur de l'Organisation internationale des migrations a fait une déclaration.

16. Toujours à la 3e séance, le représentant de l'Organisation internationale du Travail a fait une déclaration.

17. À la 4e séance, le 28 mars, les représentants de l'Algérie, d'El Salvador, de l'Afrique du Sud, de l'Ukraine, de la Turquie, de la Malaisie et de la Thaïlande, ainsi que les observateurs du Burkina Faso et du Saint-Siège ont fait des déclarations.

18. À la 5e séance, le 29 mars, les représentants des Philippines, d'Haïti, du Malawi et du Mexique, ainsi que les observateurs du Lesotho, de la Tunisie, de la République dominicaine, de l'Autriche et de la Norvège ont fait des déclarations.

Chapitre IV

Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir

19. À sa 5e séance, le 29 mars 2000, la Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 5 de son ordre du jour intitulé « Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir ».

20. À la même séance, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration liminaire.

21. Toujours à la même séance, le représentant des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration.

Mesures prises par la Commission

Thèmes spéciaux de la Commission de la population et du développement en 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004

22. À la 7e séance, le 30 mars, le Vice-Président de la Commission, M. Antonio Golini (Italie), a présenté, à l'issue de consultations officieuses, un projet de décision (E/CN.9/2000/L.5) intitulé « Thèmes spéciaux de la Commission de la population et du développement en 2001, 2002 et 2003 ».

23. Des déclarations ont été faites par le représentant de l'Ouganda et par l'observateur du Portugal (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies membres de l'Union européenne).

24. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision E/CN.9/2000/L.5 (voir chap. I, sect. B, décision 2000/1).

25. Après l'adoption du projet de décision, le Vice-Président a fait la déclaration ci-après, qui traduit l'accord auquel les consultations officieuses ont abouti :

a) S'agissant du thème spécial de la trente-cinquième session de la Commission en 2002, intitulé « Droits et santé en matière de procréation, eu égard en particulier au virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) », il a été convenu que le rapport sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale devrait également accorder une attention spéciale aux adolescents, aux maladies sexuellement transmissibles (MST) et à la planification familiale;

b) Il a été convenu que la question de la préparation des prochains examen et évaluation quinquennaux des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, examen et évaluation demandés par l'Assemblée générale dans sa résolution 49/128, devait être examinée à la trente-quatrième session de la Commission, au titre du point 5 de l'ordre du jour;

c) S'agissant d'une manifestation internationale sur la population et le développement qui aurait lieu en 2004, certaines délégations ont été d'avis que l'examen de la question était prématuré; d'autres ont estimé qu'une décision finale

pourrait être prise à la trente-cinquième session. Toutefois, l'accord ne s'est pas encore fait quant au résultat auquel une telle manifestation devait tendre. Les différents gouvernements auraient besoin d'examiner les principales décisions devant être adoptées lors d'autres examens quinquennaux et ils auraient besoin de temps pour étudier à fond tous les examens de façon à pouvoir donner des objectifs clairs et précis à une éventuelle manifestation en 2004.

Chapitre V

Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

26. À sa 6e séance, le 29 mars 2000, la Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 6 de son ordre du jour intitulé « Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population ». Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général intitulé « Exécution du programme et avancement des travaux dans le domaine de la population en 1999 : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales » (E/CN.9/2000/6);

b) Note du Secrétaire général sur le projet de plan à moyen terme de la Division de la population des Nations Unies pour la période comprise entre 2002 et 2005 (E/CN.9/2000/CRP.2).

27. À la même séance, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration liminaire.

28. Toujours à la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, du Bangladesh et de la République islamique d'Iran et par les observateurs du Portugal (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne, de la Bulgarie, de la République tchèque, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de Chypre et de la Turquie), de la Pologne et de la Norvège.

29. À la même séance également, des déclarations ont été faites par les représentants de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Le représentant du Bureau des commissions régionales à New York a donné lecture de déclarations au nom de la Commission économique pour l'Europe et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

30. Toujours à la même séance, des déclarations ont été faites par les Directeurs de la Division de la promotion de la femme, de la Division des politiques sociales et du développement social, de la Division du développement durable et de la Division des statistiques du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

31. À sa 7e séance, le 30 mars, après avoir entendu une déclaration de l'observateur de la Pologne, la Commission a vivement recommandé le maintien du Réseau d'information en matière de population (Réseau POPIN), et elle a demandé instamment à la Division de la population et au Fonds des Nations Unies pour la population de faire tout leur possible pour assurer un financement stable et sûr aux activités de ce réseau des plus utiles.

Mesures prises par la Commission

Documents examinés par la Commission au titre du point 6 de l'ordre du jour

32. À sa 7^e séance, la Commission a pris note, sur la proposition du Président, des documents présentés au titre du point 6 de l'ordre du jour (voir chap. I, sect. B, décision 2000/2).

Chapitre VI

Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission

33. À sa 7^e séance, le 30 mars 2000, la Commission a approuvé le projet d'ordre du jour de sa trente-quatrième session, publié sous la cote E/CN.9/2000/L.2, (voir chap. I, sect. A).

Chapitre VII

Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-troisième session

34. À la 7^e séance, le 30 mars 2000, le Vice-Président et Rapporteur a présenté le projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-troisième session (E/CN.9/2000/L.3).

35. À la même séance, la Commission a adopté le projet de rapport et autorisé le Rapporteur à y mettre la dernière main, en consultation avec le Bureau, en y incorporant le contenu des débats de sa séance de clôture.

Chapitre VIII

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

36. La Commission de la population et du développement a tenu sa trente-troisième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 27 au 30 mars 2000. Elle a tenu 7 séances (de la 1^{re} à la 7^e).

37. La session a été ouverte par le Président de la trente-deuxième session, M. Robert Cliquet (Belgique).

38. Des déclarations liminaires ont été faites par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population et le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

B. Participation

39. Ont participé à la session 41 États membres de la Commission. Des observateurs d'autres États Membres des Nations Unies et de 2 États non membres y ont aussi participé. Étaient également présents des représentants d'institutions spécialisées, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales. La liste des participants fait l'objet de l'annexe I du présent rapport.

C. Élection du Bureau

40. À ses 1^{re}, 2^e et 5^e séances, les 27 et 29 mars 2000, la Commission a élu par acclamation le Bureau suivant :

Président :

Simon B. Arap Bullut (Kenya)

Vice-Présidents :

Antonio Golini (Italie)

Alica Wertheimer-Baletic (Croatie)

Mohammad Ali Zarie Zare (République islamique d'Iran)

Vice-Président/Rapporteur :

Easton Willians (Jamaïque)

D. Rapport du Bureau sur les travaux de sa réunion intersessions

41. À sa 1^{re} séance, le 27 mars, la Commission a entendu une déclaration de M. Robert Cliquet (Belgique), Président de la trente-deuxième session de la Commission, qui a présenté le rapport du Bureau de la Commission sur les travaux de la réunion intersessions [E/CN.9/2000/CRP.1 (anglais seulement)] qui s'était tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 27 juin 1999. Le Directeur de la Division de la population a également fait une déclaration.

42. À la même séance, la Commission a pris note du rapport du Bureau sur les travaux de sa réunion intersessions.

E. Ordre du jour

43. À sa 1re séance, le 27 mars, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire ci-après, publié sous la cote E/CN.9/2000/1 :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :
 - a) Rapport du Bureau sur les travaux de sa réunion intersessions;
 - b) Ordre du jour et organisation des travaux.
3. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement :
 - a) Thème spécial : parité, population et développement;
 - b) Session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner et d'évaluer l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.
4. Débat général consacré à l'expérience des pays en matière de population : parité, population et développement.
5. Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir.
6. Exécution du Programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population.
7. Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission.
8. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-troisième session.

F. Documentation

44. La liste des documents dont la Commission était saisie à sa trente-troisième session figure à l'annexe II du présent rapport.

Annexe I

Participants

Membres*

Afrique du Sud :	Dumisani Kumalo, Jacques Van Zuydam, Ibrahim Saloojee, Marthinus Van Schalkwyk, Wesley N. Malebo, K. Mokoetle
Algérie :	Rachida Benkhelil
Allemagne :	Charlotte Höhn, Walter Steinhoff, Victoria Zimmermann von Siefert, Reiner Schulz
Bangladesh :	Anwarul Karim Chowdhury, Dhiraj Kumar Nath, Muhammad Ali Sorcar, Akhtaruz Zaman Khan Kabir
Bélarus :	Galina Gasyuk, Alyaksandr Sychov, Uladzimir Vantsevich, Andrei Popov
Belgique :	André Adam, Dirk Wouters, Robert Cliquet, Thérèse Jacobs, Micheline Lambrecht, Serge Feld, Jean-Paul Charlier
Brésil :	Maria Luiza Ribeiro Viotti, Antonio Ricardo Fernandes Cavalcante, Daniel Falcon Lins
Cameroun :	Felix Mbayu, Abdoulaye Alioum
Canada :	Ginette Lachance, Sébastien Sigouin, Danièle Testelin, Brigitte Diogo
Chili :	Eduardo Galvez, Loreto Leyton
Chine :	Zhang Yuqin, Hao Linna, Hu Hongtao, Lui Jingtao
Croatie :	Alica Wertheimer Baletic
El Salvador :	Ana Hazel Escrich
États-Unis d'Amérique :	Betty King, Margaret J. Pollack, Jennifer Adams, Monique Derfuss, David Searby, Victoria Velkoff, Peter O. Way
Éthiopie :	Duri Mohammed, Azanaw Tadesse Abreha, Daniel Tadesse Taye
Fédération de Russie :	Galina N. Karelova, Irina A. Zbarskaya, Vassili A. Nebenzia, Maksim A. Potapov, Dmitry I. Maksimovich, Aleksey V. Konovalov, Sergey O. Federov
France :	Catherine Gras, Pierre-Alain Audirac, Thérèse Locoh, Michel Bozon, Serge Tomasi
Haïti :	Jean André, Pierre Lelong, Jean Maxime Murat, Nicole Romulus
Hongrie :	Gabriella Vukovich, Sándor Mózes
Inde :	Kamalesh Sharma, Meenakshi Datta Ghosh, K. Srinivasan, Atul Khare
Iran (République islamique d') :	Mohammad Ali Zarie Zare
Italie :	Brunella Borzi, Antonio Golini, Giovanni Brauzzi, Fabio Cassese, Donata Robiolo Bose
Jamaïque :	Mme Patricia Durrant, Easton Williams, David Prendergast
Japon :	Hideaki Kobayashi, Makoto Atoh, Koichiro Seki, Futoshi Ishii Shinichi Kurita, Norimasa Shimomura, Michio Ozaki

* Le Burundi, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Paraguay et le Yémen n'étaient pas représentés à la session.

Kenya :	Simon B. Arap Bullut, Thomas B. Amolo
Malaisie :	Fatima Saad, Rohani AB. Razak, Aminah Abdul Rahman
Malawi :	R. Pendame, R. Ngaiyaye
Mexique :	Rudolfo Tuirán, Mauricio Escanero, Arturo Ponce
Niger :	Alou Haoua
Nigéria :	Lilian I. Onoh, Omolabake S. Sodeinde
Ouganda :	Jotham Musinguzi, Odyek Agona
Pakistan :	Ejaz Rahim, Shamshad Ahmad, Alamgir Babar, Navid Hanif
Panama :	Markela Castro
Pays-Bas :	Pieter Verbeek, Jenny Gierveld, Marja Cochijs
Philippines :	Felipe Mabilangan, Maria Lourdes V. Ramiro-Lopez, Tomas M. Osias, Evelyn Austria-Garcia, Miguel Bautista, Violeta David, Glenn Corpin
République de Corée :	Oh Young-ju, Eun Sung ho, Hwang Kwang-ho
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord :	Phil Mason, Sarah MacIntosh
Suède :	Bertil Egerö, Ulf Ottoson
Thaïlande :	Suwanna Warakamin
Turquie :	Y. Mehmet Kontas
Ukraine :	Valeri Kuchynski, Volodymyr Reshetnyak, Oleksii Holubov

États Membres de l'Organisation des Nations Unies représentés par des observateurs

Arménie, Autriche, Bolivie, Bulgarie, Burkina Faso, Colombie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Grèce, Irlande, Israël, Kazakhstan, Lesotho, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, République dominicaine, Singapour, Slovénie, Swaziland, Tunisie

États non membres représentés par des observateurs

Saint-Siège, Suisse

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Département des affaires économiques et sociales (Division de la population), Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Organismes des Nations Unies

Fonds des Nations Unies pour la population

Institutions spécialisées

Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Organisations intergouvernementales

Communauté européenne, Organisation internationale pour les migrations, Organisation de la Conférence islamique

Organisations non gouvernementales

Statut consultatif spécial : Mbutu Agriculture Society
Conseil de la population

Annexe II

Liste des documents dont la Commission était saisie à sa trente-troisième session

<i>Cote du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
E/CN.9/2000/1	2	Ordre du jour provisoire de la trente-troisième session de la Commission
E/CN.9/2000/2	3	Rapport du Secrétaire général sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement
E/CN.9/2000/3	3	Rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale en 2000 : population, parité et développement
E/CN.9/2000/4	3	Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes relatifs à la population : condition de la femme, population et développement
E/CN.9/2000/5	3	Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement
E/CN.9/2000/6	6	Rapport du Secrétaire général intitulé « Exécution du programme et avancement des travaux dans le domaine de la population en 1999 : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales »
E/CN.9/2000/L.1	2	Organisation des travaux de la session
E/CN.9/2000/L.2	7	Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission
E/CN.9/2000/L.3	8	Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-troisième session
E/CN.9/2000/L.4	3 a)	Projet de résolution intitulé « Population, parité et développement », présenté par le Vice-Président de la Commission, M. Antonio Golini (Italie), à l'issue de consultations officieuses
E/CN.9/2000/L.5	5	Projet de décision intitulé « Thèmes spéciaux de la Commission de la population et du développement pour les années 2001, 2002 et 2003 », présenté par le Vice-Président de la Commission, M. Antonio Golini (Italie), à l'issue de consultations officieuses

E/CN.9/2000/CRP.1	2	Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement sur les travaux de la réunion intersessions qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 27 juin 1999
E/CN.9/2000/CRP.2	6	Note du Secrétariat sur le projet de plan à moyen terme de la Division de la population des Nations Unies pour la période comprises entre 2002 et 2005